

# Expériences à Bruxelles dans le secteur du midi

*Les observations faites par  
différents services/associations  
en rue*



St Gilles Gillis   
Prévention - Preventie



# Jeunes présents:

- Très majoritairement des garçons
- Age: 10-18 ans ; distinction 10-16 ans et 16-18 ans
- Nationalité: largement marocaine (+ de 80%); algérienne; très peu tunisienne
- Principalement des garçons; Filles beaucoup moins visibles
- Distinctions deux zones

# Profils/ Problématiques

- Très mobiles à travers l'Europe
- Vivent au jour le jour
- Consommation: rivotril, lyrica, inhalation de white spirit
- Traite des êtres humains
- Violence
- Trajectoires rapportées

# Demands concrètes

- Principalement primaires:
  - Nourriture
  - vêtements
  - Douches
  - Soins
  - Hébergement (+ pour les + de 15 ans)
- Spécificité des + de 15 ans

# L'accueil en Belgique des MENAs

- Le service des tutelles



Service public fédéral  
Justice

- Fedasil



# Le signalement des MENA

- Fait par les autorités mais aussi un particulier,  
un avocat, une association

- Auprès du SERVICE DES TUTELLES :

**tutelles@just.fgov.be** **voogdij@just.fgov.be**

**Permanence : 078154324**

- Formulaire spécifique

# Le Service des Tutelles



Service public fédéral  
**Justice**

1. Signaler un jeune ou recevoir les fiches de signalement
2. Rencontrer le jeune
3. Vérifier qu'il s'agisse bien d'un MENA
  - Avoir moins de 18 ans
  - Ne pas être accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale
  - Venir d'un pays non membre de l'EEE
  - Se trouver en Belgique sans autorisation de séjour

# Le Service des Tutelles



Service public fédéral  
**Justice**

4. Désigner un tuteur (provisoire?)
5. Transmettre la fiche de signalement  
ainsi que toute autre information pertinente  
au tuteur
6. Soutenir le tuteur dans sa mission

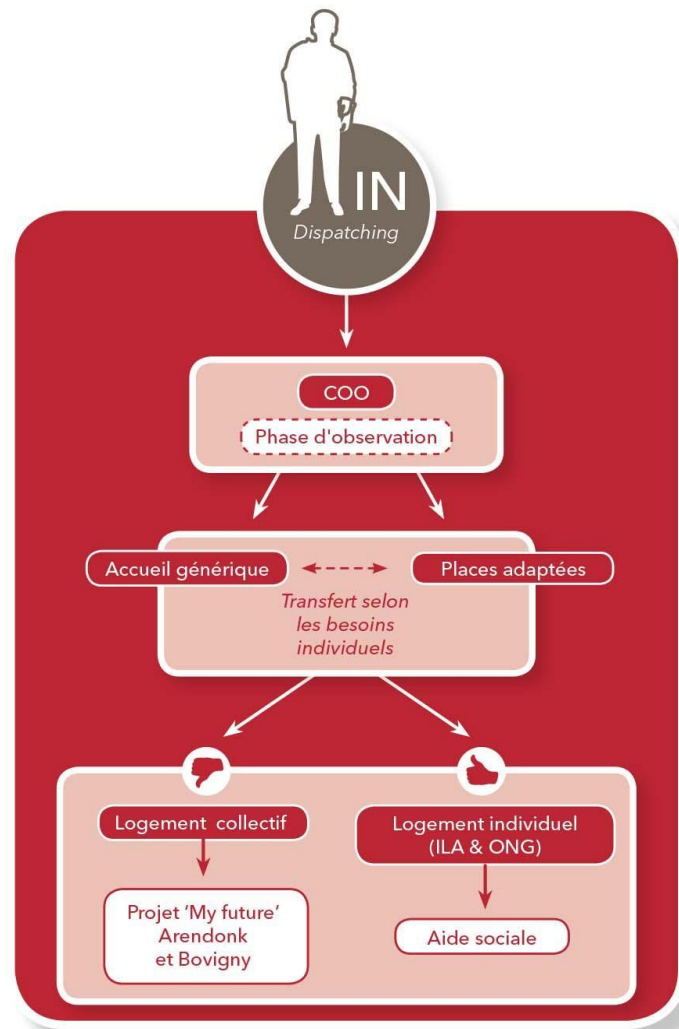


# Les centres Fedasil et Croix-Rouge

1

2

3



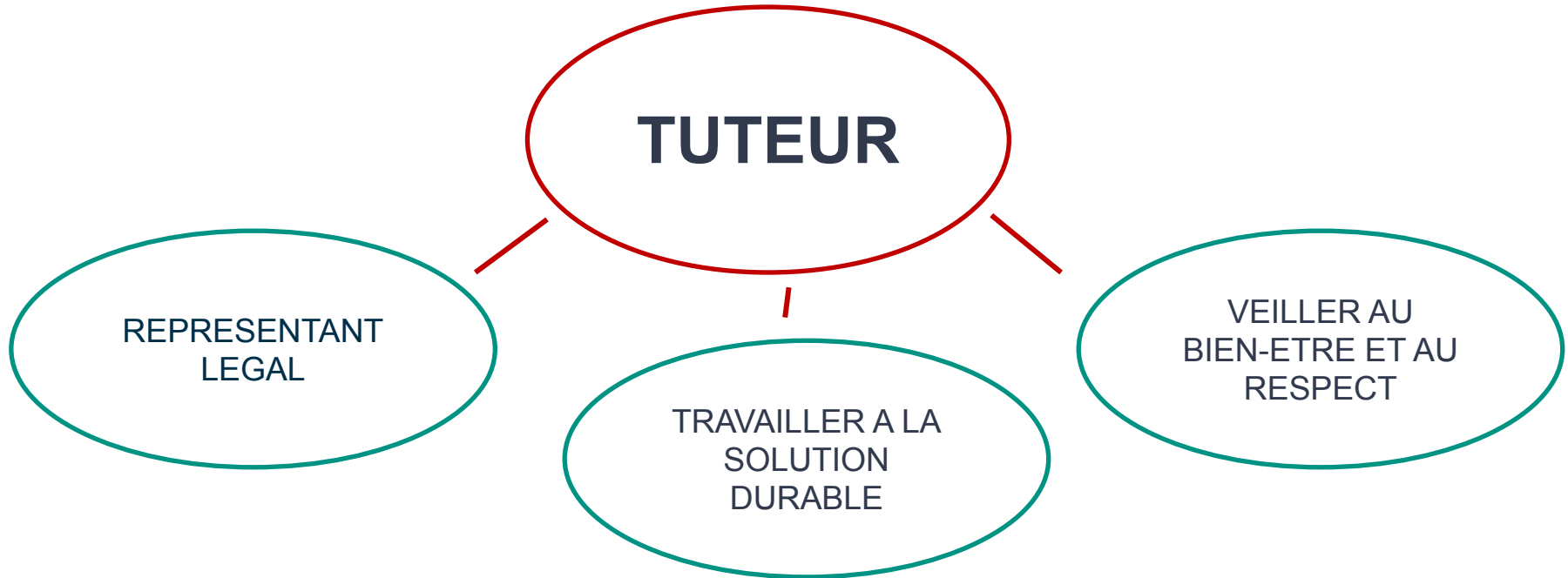
Sources: le service des Tutelles

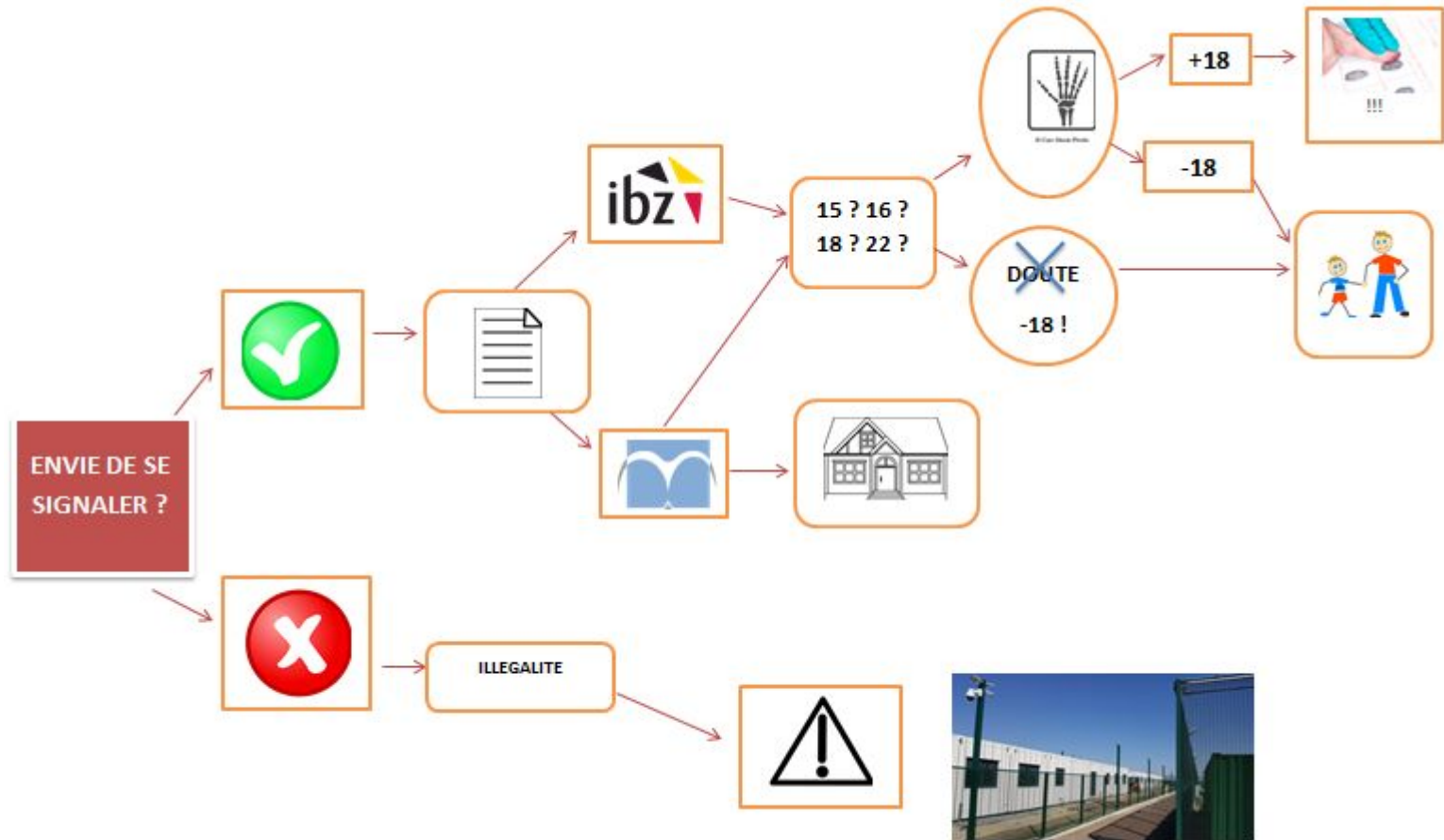
[https://www.fedasil.be/sites/default/files/schema\\_accueil\\_mena.jpg](https://www.fedasil.be/sites/default/files/schema_accueil_mena.jpg)

# Doute sur l'âge

- Emis par l'Office des Etrangers, le ST ou par la police
- Importance documents d'identité/preuves  
(jamais de faux!)
- TEST D'ÂGE
- Demander l'entièreté du dossier médical
- Recours Conseil d'Etat : 5 jours - extrême urgence, 60 jours - procédure normale
- Tuteur provisoire

# Les missions du tuteur





# Besoins identifiés par le secteur

*Les besoins identifiés par les  
travailleur.euse.s et services  
rencontrant ce public*

- Accès à l'information et aux droits
- Accès aux institutions et services
- Accès aux soins effectif
- Prise en charge à l'arrivée
- Hébergement
- Divers (*scolarité, formation, activités ludiques*)

# Besoins du secteur

*les besoins des travailleur.euse.s  
et services rencontrant ou pouvant  
potentiellement rencontrer ce  
public*

- Hébergement adapté et suffisant
- Concertation et réseau
- Listing des associations
- Support adapté : pictogrammes?
- Formations et sensibilisation sur des thématiques (*statut MENA, approche et travail avec les jeunes, consommation, santé mentale, etc*)

# Consommation

*Produits consommés par ce public et les effets des produits*

- Lyrica (prégabaline)
- Rivotril (benzodiazépines)
- Alcool
- Solvants
- Cannabis

# Manque de perspectives et pistes

- Perspectives d'avenir
- Travailler le lien entre tuteur et jeune
- Pré accueil
- Travail en réseau
- Expertises et échanges d'ici et d'ailleurs
- La représentation du MENA et sa PEC